



## **Demande de bourses LENA**

### **Conditions d'éligibilité**

Pour déposer une demande de bourse LENA, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Être domiciliée en Suisse
- Avoir l'intention de construire son avenir professionnel et de maintenir son centre de vie en Suisse
- Disposer d'un droit de séjour et de travail à long terme en Suisse
- Avoir besoin d'un soutien financier pour une formation ou une formation continue en raison d'une situation personnelle difficile

### **Remarque concernant le permis de séjour**

La bourse LENA a pour objectif d'accompagner durablement les femmes dans leur parcours professionnel en Suisse. C'est pourquoi nous ne pouvons prendre en considération que les candidatures de femmes disposant d'un droit de séjour et de travail à long terme en Suisse. Les permis de séjour de courte durée ou temporaires ne donnent, en règle générale, pas droit à une bourse.

Le fonds des bourses LENA est destiné aux femmes qui reprennent une vie professionnelle ou qui veulent se reconvertir. Le soutien financier se limite aux coûts directs d'une formation initiale ou continue (5'000 -20'000 CHF). Une bourse LENA n'a pas vocation à prendre en charge le coût de la vie.

Ce fonds est constitué des contributions du Club et des membres de BPW ou de donations externes.

Pour la soumission d'une demande de formation professionnelle ou continue, il nous faut les documents suivants (max. 8 pages):

Feuille de renseignements	Formulaire, cf. annexe
Lettre de motivation	Veillez exposer dans une lettre quelle reconversion vous envisagez et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'une bourse. Veillez également indiquer en quoi





	la formation peut contribuer à améliorer votre situation professionnelle.
Budget	Énumérez dans un résumé budgétaire les dépenses et les recettes pour la durée de la formation. Faites référence à tous les fonds éventuellement disponibles ainsi qu'aux autres bourses que vous avez demandées, ou qui vous ont été accordées.
CV	Curriculum vitae qui met en évidence vos formations, vos diplômes et votre évolution professionnelle.
Lettre de recommandation d'une mentore chez BPW	Veillez chercher une mentore parmi les femmes de BPW. Si vous n'en trouvez pas, nous vous aiderons dans votre recherche.





## Procédure

- Les demandes de bourses doivent être réceptionnées par l'actuelle commission LENA. Veuillez lui adresser votre demande à [lena@bpw.ch](mailto:lena@bpw.ch). La bonne réception de votre demande vous sera confirmée par courriel.
- Pour toute question, veuillez vous adresser à la personne de référence Sarah Roth, via [lena@bpw.ch](mailto:lena@bpw.ch).
- Après la réception de la demande, la commission rend sa décision dans un délai de huit semaines.
- Si la bourse est accordée, nous vous adressons un accord écrit.
- Pendant toute la procédure, vous serez accompagnée par une mentore.
- Les plus petites contributions vous seront ensuite versées en une tranche. Pour les contributions plus élevées, le versement se fera en plusieurs tranches. La boursière et sa mentore ont des entretiens réguliers, sur lesquels la mentore soumet un rapport à la commission LENA.

Pour recueillir par de bons exemples de nouveaux dons destinés au fonds des bourses LENA, nous renvoyons à vos retours d'expérience. Veuillez nous rapporter, **environ un an après obtention du diplôme, de quelle manière votre situation professionnelle s'est améliorée. Ce rapport peut être adressé à l'assemblée d'automne ou à l'assemblée des déléguées de BPW Switzerland.**





## FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS

<b>Boursière</b>	
Club BPW compétent (si existant)	
Prénom et nom	
Adresse	
CP	
Domicile	
Date de naissance	
E-mail	
Autres modes de contact en ligne (Zoom, Facetime etc.)	
Téléphone	
N° IBAN	
<b>Informations concernant la formation professionnelle et continue</b>	
Nom de la formation	
Début de la formation	
Fin prévue de la formation	
Contributions de soutien nécessaires en CHF	
<b>Mentore (peut être désignée dans un second temps)</b>	
Club BPW compétent (si existant)	
Prénom et nom	
E-mail	
Téléphone	

